

La revalorisation de l'ancien étang de Briantes, un projet complet



Le contexte

L'étang de Briantes, situé rue du cimetière, était un espace privé, dont la digue présentait de multiples fuites, et menaçait de se fissurer et d'endommager la route. Suite à un jugement du tribunal administratif imputant les réparations au propriétaire de l'étang et interdisant sa remise en eau, la commune a proposé à ce dernier de racheter l'étang. Le conseil municipal a pris la décision à l'unanimité, de transformer cet étang dysfonctionnel en une zone de renaturation vouée à la protection de la biodiversité.



Les objectifs

- Renaturer cet espace
- L'ouvrir au public pour en faire un lieu de promenade et de découverte
- Appliquer une gestion favorable à la biodiversité qui tient compte des moyens humains et matériels de la commune



Les enjeux

- Revaloriser un espace naturel dysfonctionnel pour le rendre attractif
- Acquérir du foncier public pour la commune (initialement privé)
- Avoir une réflexion de planification globale des aménagements communaux
- Créer un espace naturel et convivial



Le calendrier du projet



La mise en œuvre

Maître d'ouvrage : la commune de Briantes

Maître d'oeuvre : Indre Nature

Les partenaires financiers :

- Département de l'Indre : Espaces Naturels Sensibles
- Fond Vert et Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Région : Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Les partenaires et prestataires techniques :

- SABI 36 : conseil technique et suivi des travaux sur le milieu aquatique
- DDT 36 : conseil sur la réglementation et donne les autorisations pour réaliser des travaux sur les cours d'eau
- Comirem Scop : bureau d'étude pour la réalisation des travaux
- OFB : conseil technique



© ADAR-CIVAM



Les caractéristiques du cours d'eau avant travaux

- 280 m de long
- Faible potentiel piscicole du ruisseau
- Faible diversité des faciès
- Période d'étiage (voir d'assec) importante

Avant



© SABI 36



Les travaux réalisés

- **Recréation du lit naturel du cours d'eau** dans le site de l'ancien étang : remise en talweg, reméandrage, création de différents faciès d'écoulement comme des radiers et des fosses. On passe **d'un espace lentique (stagnant) à un espace lotique** (dynamique)
- Accompagnement par une **mare** pour accueillir **d'autres espèces (batraciens, oiseaux)**
- **Plantations d'arbres autour du cours d'eau** (nouveaux habitats, maintien des méandres, ombrage)

Après



© SABI 36



© SABI 36



Les essences plantées

- **Arbustes** : Bourdaine, Sureau noir, Nerprun purgatif
- **Arbres** : Aulne glutineux, Frêne élevé, Saule sp.



© CPIE Brenne-Berry



Les freins et les leviers

Freins :

- Cours d'eau **intermittent** et très variable
- **Peu de potentiel piscicole**
- **Peu de pente** (manque de dynamisme)

Leviers :

- Plan d'eau **non entretenu**
- Eau de **mauvaise qualité**
- **Emprise spatiale importante**
- Enjeu de l'**inondation**



Les bénéfices

- **Environnementaux** : moins d'évaporation, **eau plus fraîche** et de **meilleure qualité** avec oxygénation liée à l'écoulement, **habitats recréés** (radiers en cailloux pour les micro-invertébrés, mare)
- **Cadre de vie des habitants** : un **espace de nature** bénéfique pour la santé, où l'on peut se promener et profiter d'un espace **ombragé**
- **Revalorisation paysagère** : **intégration** de cet aménagement dans le paysage naturel et patrimonial de la commune
- **Prévention des crues** : **atténuation** des phénomènes de crue et moins de pression sur la digue aval

Le vocabulaire

GIEP (Gestion Intégrée des eaux Pluviales) : méthode de gestion des eaux pluviales visant à rester au plus près du grand cycle naturel de l'eau en privilégiant l'infiltration des eaux au plus près de leur point de chute. (source : eadeFrance.fr)

Hydrologie régénérative : approche qui tend à transformer les paysages pour restaurer le cycle naturel de l'eau. Elle privilégie l'infiltration et le stockage local face aux risques d'inondation et de sécheresse. (source : aquagir.fr)

Zone d'expansion de crue : espace naturel ou aménagé où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau dans leur lit majeur. Permet de limiter le risque inondation pour des zones urbanisées à l'aval.

Remise en talweg : déplacement d'un cours d'eau dans son fond de vallée naturel.

Reméandrage : action de recréer des méandres dans un cours d'eau afin d'obtenir un profil plus sinueux et plus naturel.

Radier : partie d'un cours d'eau peu profonde à écoulement rapide grâce à la présence d'une granulométrie diversifiée (galets, pierres, graviers).

Faciès d'écoulement : Petite portion de cours d'eau avec un type d'écoulement spécifique (radier, fosse, plat courant ou lentique...).